



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Aliments du bétail

Question écrite n° 39658

Texte de la question

M Charles Miossec appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le projet de prime d'incorporation des céréales dans l'alimentation animale envisagé par la commission de Bruxelles. Selon les professionnels de l'élevage et des aliments du bétail, il est à craindre que le dispositif prévu ne profite, en fait, aux élevages des pays du nord de l'Europe, dans la mesure où la prime serait accordée aux quantités supplémentaires de céréales utilisées. Or, nos éleveurs qui incorporent déjà les céréales à un taux élevé (35 p 100) ne pourront faire un effort supplémentaire à la différence des éleveurs hollandais ou danois qui consomment très peu de céréales. C'est pourquoi, il lui demande, en liaison avec le ministre délégué, chargé des affaires européennes, de veiller à ce que ce projet de primes d'incorporation de céréales tienne compte des difficultés de nos éleveurs et qu'il leur permette de lutter à armes égales avec nos voisins d'Europe du Nord, grands utilisateurs de produits de substitution de céréales.

Données clés

Auteur : [M. Miossec Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39658

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1805